

Gorana BIKIĆ-CARIĆ
(Université de Zagreb)

Les langues romanes comme écarts et comme norme

Abstract: (Romance languages as deviations and as standards) In this article we would like to explore the idea of the canon in linguistics, namely, the eternal tension between norms and deviations in a language. The deviations from the norm gave rise to the vulgar Latin and, later, to the Romance languages. We believe that it is interesting to focus first on the changes in Latinity that widened the gap between classical Latin as a norm and vulgar Latin as a deviation, and then on the emergence of different Roman dialects among which some have become a new standard. Similarly, we would like to compare, on the basis of the specificities of the regions in Romania, the influences of the historical and socio-cultural factors that determined the choice of the dialect that would become the standard in various Romance languages (Portuguese, Spanish, French, Italian, Romanian). Accordingly, linguistic factors and political or sociocultural factors converge in the evolution of the standard Romance languages. We would also like to emphasize the fact that classical Latin, while being a “dead” language and representing the “abandoned” norm, continues to influence the “discrepancies” that have become new standard Romance languages, given that certain evolutions are hampered by the desire to return to the classical Latin, perceived as a canon far beyond its use as a living language of Rome and its provinces. We believe that the study we propose to do could contribute to the understanding of the factors that constituted Romania.

Keywords: Romance languages, classical Latin, vulgar Latin, Romania, standard.

Résumé: Dans cette intervention nous voudrions explorer l'idée du canon en linguistique, à savoir le jeu éternel entre la norme et les écarts dans une langue. Les écarts par rapport à la norme ont donné naissance au latin vulgaire et, ensuite, aux langues romanes. Nous croyons qu'il est intéressant de s'attarder d'abord sur les changements survenus dans la latinité qui ont creusé l'écart entre le latin classique comme norme et le latin vulgaire comme déviation, et, ensuite, sur l'émergence de différents dialectes romans parmi lesquels certains sont devenus une nouvelle norme. De même, nous voudrions comparer, à partir des spécificités des régions au sein de la Roumanie, les influences des facteurs historiques et socioculturels qui ont pesé sur le choix du dialecte qui allait devenir le standard dans différentes langues romanes (portugais, espagnol, français, italien, roumain). Nous montrerons que les facteurs linguistiques et les facteurs politiques ou socioculturels convergent dans l'évolution des langues romanes standard. Nous voudrions aussi souligner le fait que le latin classique, tout en étant une langue « morte » et tout en représentant la norme « abandonnée », continue à influencer les « écarts » qui sont devenus de nouvelles langues romanes standard, étant donné que certaines évolutions sont entravées par le désir de retour vers le latin classique, perçu comme canon bien au-delà de son usage comme langue vivante de Rome et de ses provinces. Nous croyons que l'étude que nous nous proposons de réaliser pourrait contribuer à la compréhension des facteurs qui ont constitué la Roumanie.

Mots-clés : langues romanes, latin classique, latin vulgaire, Roumanie, standard.

Introduction

Dans cet article, nous voudrions nous pencher sur l'évolution des langues romanes officielles du point de vue du canon en linguistique, c'est-à-dire du point de vue du jeu entre la norme et les écarts. Lodge (2009, 121) définit la norme comme étalon de ce qui traduit un comportement social acceptable, correspondant au sens de l'adjectif « normatif ». Depuis toujours, il existe deux tendances principales dans les langues

officielles : l'une, centrifuge, qui est porteuse des innovations (et par là des écarts par rapport à la norme), et l'autre, centripète, qui essaie d'annuler les écarts par un rappel à la norme. À notre avis, non seulement les deux tendances sont inévitables, mais elles sont aussi nécessaires et bénéfiques pour la vie de chaque langue. Sans la force centrifuge il n'y aurait pas d'évolution (et d'adaptation aux nouvelles circonstances, entre autres), sans la force centripète la langue ne serait plus compréhensible sur l'ensemble de son territoire. Et, comme nous le verrons, c'est ce qui s'est passé avec le latin : la perte de la force centripète (Rome comme centre) a signifié la transformation du latin parlé en langues romanes.

1. Le latin vulgaire

Il est bien connu que ce n'est pas le latin classique qui a donné naissance aux langues romanes, mais le latin vulgaire, celui qui était parlé par le peuple (et, dans une certaine mesure, par les gens éduqués dans les situations informelles). Cette forme de latin représente un premier écart par rapport à la norme.

Les langues varient selon trois grands axes qui sont l'espace, la société et le temps (Klinkenberg 1999, 30). Klinkenberg (1999, 111) explique que les Romains avaient conscience de la variation de leur langue et leur discours épilinguistique tenait compte des trois axes de la variation : chronologique, géographique et social. On opposait ainsi au *sermo urbanus* (ou encore *eruditus* ou *perpolitus*, ou *viri eloquentis oratio*) le *sermo usualis* ou *cotidianus* (terminologie qui fait référence aux contextes), ou encore un *sermo vulgaris, proletarius, inconditus* ou *plebeius* (terminologie qui fait référence à la stratification sociale), un *sermo rusticus* (terminologie qui fait intervenir des variables à la fois géographiques et sociales), etc.

Klinkenberg (1999, 133) examine l'impact des facteurs sociaux et chronologiques sur la diversification spatiale du latin. Les facteurs sociaux regroupent les modalités démographiques et sociales de la latinisation, la relation entre Rome et la société provinciale, les remodelages de la morphologie sociale (formation de nouvelles classes dirigeantes) et le facteur religieux. Quant aux facteurs chronologiques, nous voudrions souligner le fait que dans des zones très tôt romanisées se conservent des traits plus archaïques, comme c'est le cas dans le latin de la Péninsule ibérique (avec *magis* au lieu de *plus*, *formosus* au lieu de *bellus*, etc.).

Comme c'est le latin classique qui a été utilisé pour l'écriture, il y a peu de vestiges écrits en latin vulgaire. Pourtant, certains ont survécu jusqu'à nos jours. D'abord, tous les gens qui écrivaient (surtout s'il s'agissait de documents privés, comme des lettres) n'avaient pas reçu une éducation parfaite et commettaient des fautes (ou, au contraire, des hypercorrections) qui nous renseignent sur les formes du latin vulgaire (Väänänen 2006, 14). Puis, il y avait des auteurs, comme Pétrone avec son *Satiricon*, qui représentaient le parler du peuple dans leurs ouvrages (Väänänen 2006, 14). Les glossaires, où des mots et tours devenus incompréhensibles sont traduits par des expressions plus courantes, constituent également une source de localismes. Sont particulièrement importantes les *Gloses de Reichenau*, rédigées probablement dans le Nord de la France vers la fin du VIII^{ème} siècle (*pulcra* : *bella*, *arena* : *sabulo*, *iecore* : *ficato*, *Gallia* : *Frantia*, etc.) (Väänänen 2006, 15). Heureusement pour les chercheurs, il y avait aussi des représentants

de la force centripète, qui voulaient corriger les écarts par rapport à la norme, et qui nous ont laissé des listes de fautes et leurs corrections, précieuses pour les études postérieures. C'est par exemple le cas de l'*Appendix Probi*, du Vème ou VIème siècle après J.-C. Dans cette liste, nous voyons, entre autres, qu'il faut dire *vetulus* et non *veclus*, *calida* et non *calda*, *auris* et non *oricla* (Väänänen 2006, 15) ; mais c'est bien sûr à partir des formes « erronées » que se sont développées les formes des langues romanes (*oricla* > fr. *oreille*, esp. *oreja*, port. *orelha*, it. *orecchio*, roum. *ureche*). Une autre source de connaissances du latin vulgaire se trouve dans les reconstructions réalisées à l'aide de l'étude comparée des langues romanes (Väänänen 2006, 18). Si nous comparons des éléments qui apparaissent dans toutes les langues romanes ou dans la majorité d'entre elles et si nous prenons en compte les principales transformations subies dans chacune de ces langues, nous pouvons restituer la forme du latin vulgaire - par exemple le verbe **potēre* (roum. *putea*, it. *potere*, fr. *pouvoir*, esp. et port. *poder*).

Le latin vulgaire est davantage caractérisé par des innovations que le latin classique, ce qui est une conséquence de la force centrifuge. Les écarts entre le latin vulgaire et le latin classique peuvent se réduire à deux espèces principales de changement : ce sont la simplification et l'expressivité. En général, le latin vulgaire montre une tendance à développer un caractère beaucoup plus analytique que synthétique, non seulement dans le domaine nominal avec le recul des déclinaisons et un emploi progressif des prépositions, mais aussi dans le domaine verbal (formation du futur analytique *cantare habeo* au lieu de *cantabo*). Il ne faut pas négliger l'influence des changements phonétiques qui ont participé au relèvement des déclinaisons au second plan. En effet, avec la perte de la distinction de la longueur des voyelles et l'amuïssement du *m* final, certaines formes se sont confondues (nom. *rosa*, acc. *rosam*, abl. *rosā* > *rosa*), d'où l'importance majeure de l'emploi des prépositions (Herman 2013, 64). La simplification signifie aussi la régularisation ou le remplacement des formes irrégulières (*vadere* au lieu de certaines formes de *ire*). Quant à l'expressivité, elle se rapporte au lexique, où des formes d'emploi neutre sont remplacées par des expressions plus vigoureuses : *testa* 'vase de terre cuite' au lieu de *caput*, qui a donné *tête*, ou *manducare* 'mâcher' au lieu de *edere*, qui a donné *manger*. Souvent ces processus convergent : *flere*, un verbe irrégulier et de peu de volume phonétique, est remplacé par des formes régulières, plus longues et plus expressives : *plorare* 'se lamenter' (fr. *pleurer*, esp. *llorar*, port. *chorar*) ou *plangere* 'se frapper la poitrine ou la cuisse en signe de deuil' (it. *piangere*, roum. *plânge*) (Väänänen 2006, 76).

Toutefois, alors que Rome était la capitale d'un vaste État, ces écarts étaient sous l'influence constante de la norme. Le latin vulgaire était caractérisé par l'unité et la diversité. L'unité était due au rôle de l'école, de l'administration, et même de l'armée, des secteurs qui se retrouvaient partout dans les territoires romains. La diversité s'explique par les différents substrats présents dans les territoires conquis, par les origines différentes (et, peut-être, par les niveaux d'éducation différents) des colons qui s'installaient en même temps que l'administration romaine, ainsi que par les différentes époques de la colonisation, qui s'étend sur cinq siècles approximativement. Väänänen (2006, 22) le résume par trois types de facteurs : ethniques, sociaux et chronologiques.

La situation change considérablement avec la chute de l'Empire romain d'Occident. D'après Glessgen (2007, 315), la destruction de l'Empire allait de pair avec

la désintégration des infrastructures (chemins, administration, écoles, juridictions). La force centripète de Rome n'est plus là pour ramener les écarts à la norme et il n'y a plus de facteurs d'unité. Il ne s'agit plus d'un seul Etat, avec des communications relativement faciles, mais de plusieurs entités avec pour chacune d'entre elles une capitale, une organisation, mais aussi des échanges intérieurs plutôt qu'extérieurs. Le rôle centripète de l'école diminue, puisqu'aux Vème et VIème siècles les écoles publiques disparaissent pratiquement et ce sont les écoles des ordres religieux qui reprennent en main l'éducation (Tekavčić 1979, 238). Les écarts entre les « dialectes », par rapport au latin vulgaire et surtout par rapport au latin classique, se sont creusés. Pendant le haut Moyen Âge, les différences ont atteint un niveau tel que, en réalité, le latin vulgaire a cessé d'exister en tant que langue. La nouvelle situation est très intéressante pour nos propos : le latin classique, maintenant consacré exclusivement à l'écriture, se « canonise » encore plus, et parmi les nouveaux dialectes, issus des écarts par rapport à la norme, il faut choisir de nouvelles normes, à savoir les langues officielles des États formés sur l'ancien territoire romain.

2. Les langues romanes - nouvelles normes

Comme l'explique Lodge (2009, 121), si toutes les communautés linguistiques possèdent par définition des normes portant sur la langue parlée, à quelque niveau de localisation que ce soit (local, supralocal, régional, suprarégional, etc.), les normes de l'écrit ne commencent à s'imposer à la langue parlée que lorsqu'il s'agit de diffuser les normes de celle-ci dans une aire beaucoup plus large, c'est-à-dire de faire en sorte qu'elles deviennent supralocales ou même suprarégionales.

Les facteurs qui ont pesé sur le choix des dialectes romans qui allaient devenir langues officielles sont, comme nous le verrons, de nature variée.

D'après Klinkenberg (1999, 40), les langues standard se forment dans les phases historiques où de grands ensembles sociaux se constituent ou se fortifient. Leur naissance est donc due à des causes extra-linguistiques. Celles-ci peuvent être de nature politique, religieuse, économique ou, plus rarement, culturelle. L'auteur (Klinkenberg 1999, 40) poursuit en expliquant les composantes du processus de standardisation, qui sont : (a) le choix d'une variété comme modèle ; (b) la fixation d'une norme écrite ; (c) l'institutionnalisation, par la création d'instances de légitimation (enseignement, dictionnaires, grammaires, chroniqueurs de langage, organismes gouvernementaux ou intergouvernementaux, législation linguistique, médias audiovisuels, etc.). À notre avis, c'est surtout le facteur de l'institutionnalisation qui distingue un dialecte d'une langue.

Glessgen explique (2007, 121) que dans l'histoire linguistique de la Romania il y a eu deux mutations importantes : celle, qui est la plus connue, entre le latin et les langues romanes (entre le VIème et le VIIIème siècles), et celle entre les langues romanes médiévales et modernes, moins importante mais tout de même profonde (au XVIème siècle). Comme nous le verrons, il est vrai que l'époque de la Renaissance représente de grands changements non seulement à l'intérieur des langues romanes, mais aussi dans la perception sociale de celles-ci.

2.1. Espagnol et portugais

La conquête romaine de la Péninsule ibérique dure environ deux siècles, entre 218 avant J.-C. et 19 av. J.-C. C'est un latin pré-classique qui s'installe sur le territoire converti en province tout juste après les îles les plus proches de Rome, à savoir la Corse, la Sardaigne et la Sicile (Beltrán Lloris 2013, 94). Cette chronologie peut expliquer en partie le conservatisme du latin de l'extrême ouest du monde romain. Mais le sort de la Péninsule ibérique, où se forme le royaume des Wisigoths après la chute de l'empire d'Occident vers l'an 476, change radicalement avec l'arrivée des Arabes en 711 et leur conquête rapide de presque tout le territoire (Corriente Córdoba 2013, 185). Seule une petite partie des monts cantabriques au Nord subsiste et c'est de là que part la *Reconquista*, qui se termine en 1492 avec la prise de Grenade. Ce fait est très important pour l'histoire des langues espagnole et portugaise, puisque ce sont les dialectes du Nord qui, avec les conquêtes militaires des territoires repris aux Arabes, se sont imposés comme langues officielles. Dans l'extrême ouest, c'est le galaïco-portugais, divisé en galicien et en portugais vers le XV^{ème} siècle (Brocardo 2014, 105), qui avance (le comté de Porto est le premier État de la région à achever sa *Reconquista*, dans la seconde moitié du XIII^{ème} siècle) (Klinkenberg 1999, 213). Dans la plus grande partie du reste du territoire, c'est le castillan qui se répand, le prestige de ce dernier se renforçant avec le mariage d'Isabel de Castille et Ferdinand d'Aragon, qui fondent l'État espagnol moderne (Martínez Shaw 2013, 659). Le castillan se distingue des autres dialectes qui s'étaient formés au Nord (galicien, astur-léonais, navarro-aragonais, catalan) par de nombreux traits, dont le changement du *f*- initial du latin en *h*- muet : *filius* > *hijo* (galicien, astur-léonais et navarro-aragonais *fillo*, catalan *fill*). Le castillan a fini par dominer la partie centrale de la Péninsule, en cantonnant les autres idiomes dans les franges périphériques. Pendant la *Reconquista*, il a remplacé la variété romane utilisée par les chrétiens restés dans Al-Andalus, le mozarabe (Ariza 2013, 209). On peut supposer que ce dialecte, dans d'autres circonstances politiques, aurait eu plus de chances de s'imposer, mais il a disparu avec l'avancée du castillan. Il ne faut pas négliger le rôle de la cour royale, surtout de celle d'Alphonse le Sage (1252-1284), où se développe une vie intellectuelle florissante qui dote le castillan d'un vocabulaire et d'une syntaxe élaborés (Glessgen 2007, 349).

2. 2. Français

Sur le territoire de la France d'aujourd'hui, il s'était formé plusieurs dialectes, qui peuvent se regrouper en dialectes d'oïl au Nord et en dialectes d'oc au Sud, ainsi nommés par les observateurs du Moyen Age d'après la façon de dire *oui* (attesté pour la première fois en 1291) (Lodge 2009, 133). Les dialectes du Nord sont plus innovants par rapport aux dialectes linguistiquement conservateurs du Midi (Lodge 1997, 103). L'époque médiévale donnait plus de chances aux dialectes d'oc : ce sont eux qui ont fourni des productions lyriques, connues en dehors de leurs frontières. Comme l'explique Klinkenberg (1999, 228), l'occitan (connu aussi comme provençal ou limousin) a été la langue littéraire des troubadours aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles (mais aussi une langue juridique et administrative), son influence se faisant sentir dans le Nord de l'Italie et dans le Nord de la France. Pourtant, les souverains du Nord gagnent du terrain, en annexant des territoires du Centre et du Sud, et le roi choisit Paris comme son siège - d'où le choix

du dialecte de l'Ile-de-France comme base pour la langue officielle. Lodge (2009, 137) explique que c'est dans la seconde moitié du XII^{ème} siècle que la variété de français parlée à la cour du roi à Paris apparaît comme le plus prestigieux des vernaculaires parlés dans l'aire du gallo-roman du Nord. Les rois avaient choisi Paris à cette époque-là pour des raisons géographiques (la présence d'un fleuve navigable) et économiques (au cœur d'une riche région agricole), mais aussi pour la proximité de l'abbaye de Saint-Denis, où se trouvaient des clercs instruits dans les arts de l'écriture (Lodge 2009, 140). En revanche, la variété noble de l'occitan n'a pas atteint ce niveau de prestige car les comtes de Toulouse n'ont jamais réussi à imposer dans leurs domaines une suprématie politique et économique comparable à celle des rois capétiens dans les leurs (Lodge 2009, 143). La France constitue son territoire national entre les XV^{ème} et XIX^{ème} siècles, avec la centralisation de la royauté et la marginalisation des langues régionales (Glessgen 2007, 352). Glessgen compare la situation linguistique en France à celle de l'Empire romain et au statut prestigieux du latin - c'est davantage par volonté d'imitation que sous la pression que les élites locales ont adopté la langue de la royauté (Glessgen 2007, 352).

2.3. Italien

Les dialectes italiens présentent de très grandes différences, puisqu'ils appartiennent même aux deux Romania : en effet, c'est la ligne La Spezia-Rimini qui marque la frontière entre les deux systèmes. Les dialectes du Nord de l'Italie appartiennent à la Romania occidentale, avec laquelle ils partagent, entre autres, la sonorisation des consonnes intervocaliques *-p-*, *-t-*, *-k-* et la marque du pluriel *-s* (Klinkenberg 1999, 175). Les dialectes au Sud de cette ligne font partie de la Romania orientale, avec le roumain et le dalmate, aujourd'hui disparu (*-p-*, *-t-*, *-k-* ne se sonorisent pas, la marque du pluriel est *-i/-e*, la terminaison de la 2^{ème} p. sg. est *-i*). Pour des raisons historiques et surtout politiques, la Péninsule italique est longtemps restée divisée en petits États. Klinkenberg (1999, 179) fait ainsi allusion au morcellement de la Péninsule italique (États de l'Eglise, Royaume de Naples, République de Venise), mais aussi à la forte tradition latine ou encore au rôle joué par des langues littéraires étrangères déjà spécialisées (comme l'occitan pour la poésie lyrique au XIII^{ème} siècle, ou certaines variétés d'oïl pour la poésie épique ou la prose narrative). Pourtant, déjà à l'époque de Dante la question d'une langue commune se pose. Les discussions se sont prolongées jusqu'au XIX^{ème} siècle, sur la base de deux idées opposées : celle d'une langue soutenue (*volgare illustre*, *volgare aulico*) avec les meilleures composantes de tous les parlers italiens, et celle d'une langue basée sur le dialecte toscan, en hommage à Dante, Pétrarque et Boccace. Ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle qu'Alessandro Manzoni a tranché en faveur du dialecte toscan (Tekavčić 1979, 242). La diversité politique de l'Italie a eu comme conséquence l'existence, jusqu'à l'époque moderne, de grands écrivains de langues régionales, ainsi que la survivance des dialectes italiens qui, contrairement à ce qui s'est passé en France, n'ont pas disparu avec l'État-nation créé à la fin du XIX^{ème} siècle (Glessgen 2007, 356).

2.4. Roumain

La situation en roumain est un peu particulière. La Dacie est la dernière terre conquise par Rome (101-106 après J.-C.) et une des premières abandonnées (en 271 après

J.-C.). Pourtant, les colons romanisés restent et latinisent les campagnes (Klinkenberg 1999, 166). La latinité orale s'est conservée, mais, après l'arrivée des Slaves au VI^{ème} siècle, c'est le slavon qui devient la langue de l'écrit. Quant au roumain, les plus anciens textes connus (à l'exception de quelques mots ou fragments isolés) datent du XVI^{ème} siècle (Gheție, Mareș 2001, 34). À cette époque-là, l'imprimerie a déjà gagné de l'importance, ce qui a comme résultat le rôle décisif joué par un imprimeur, le diacre Coresi, dans la formation de la langue littéraire (Gheție, Mareș 2001, 92). On imprimait des livres religieux traduits principalement du slavon (mais aussi du hongrois ou de l'allemand). Il y a des thèses selon lesquelles Coresi serait aussi le traducteur des oeuvres qu'il a imprimées (Gheție, Mareș 2001, 121), mais il est plus probable que ce n'était pas le cas. Pourtant, Coresi ne se limitait pas à relire les textes et unifier leur orthographe. Il paraît qu'il unifiait aussi la langue, prenant comme base un dialecte central, celui de Munténie, tout en gardant certaines particularités des autres dialectes, en fonction de la provenance des textes (Gheție, Mareș 2001, 122). De toute façon, les brassages linguistiques (comme les déplacements pastoraux de la transhumance) ont empêché la formation de variétés dialectales très diversifiées en roumain (Glessgen 2007, 91). Le rôle unificateur de Coresi a posé des bases pour la langue littéraire roumaine qui allait s'épanouir au XVIII^{ème} et surtout au XIX^{ème} siècle (Gheție, Mareș 2001, 125). Dès la fin du XIX^{ème} siècle, le modèle écrit français contribue à la formation de la langue nationale moderne en détruisant par là même beaucoup de particularités roumaines développées dans les siècles précédents (Glessgen 2017, 356).

Pour résumer ce qui vient d'être dit, les facteurs qui ont déterminé le choix du dialecte qui allait devenir la langue officielle sont de natures diverses : militaires (espagnol, portugais), politiques (français), littéraires (italien) ou géographiques (roumain). Nous trouvons qu'il est important de souligner que ces facteurs sont influencés par le cours de l'histoire, et non par la « qualité » d'un dialecte puisqu'il n'y a pas de dialecte qui serait « meilleur » ou « mieux développé » qu'un autre.

3. Le latin classique comme canon

En dépit de la formation des langues romanes, en Europe occidentale le latin continue à avoir du prestige au moins jusqu'à la Renaissance. Ce n'est plus la langue maternelle de personne, mais c'est la langue de l'Église, de l'administration et, en dépit de l'apparition de textes romans entre le VIII^{ème} et le X^{ème} siècles, de l'écriture. Glessgen (2007, 324) qualifie ces premiers témoignages de dialectes romans comme « microtextes » qui répondent en général à des situations de communication de type oral. Le latin est même une langue de communication, tant orale qu'écrite, entre clercs européens (Klinkenberg 1999, 40).

Une langue qui n'a pas de locuteurs natifs est nécessairement figée et régie par des érudits. Encore faut-il que ceux-ci la manient bien... Charlemagne, en voulant reconstruire l'Empire romain d'Occident, voulait aussi redonner sa place au latin correct, le latin des Romains, sans influences postérieures des parlars locaux. Comme l'explique Lodge (2009, 127), la seule institution capable de doter ce « nouvel Empire romain » d'un certain degré de cohésion idéologique et administrative était l'Église, qui avait pour langue le latin. Pourtant, le latin lu à haute voix était prononcé de façons

différentes sous l'influence de la phonologie locale. La nouvelle consigne était de prononcer « lettre par lettre », pratique déjà courante en Angleterre, d'où on a fait venir un savant anglais, Alcuin. Le résultat de cette réforme carolingienne était un latin épuré, mais aussi un latin devenu incompréhensible au peuple. C'est le divorce final qui signifie la naissance de la romanité. Le témoignage qui l'atteste vient des synodes de l'Église en 813, où il est décidé que les prêtres pourraient utiliser les parlers locaux dans leurs sermons pour se faire comprendre par le peuple (Lodge 2009, 129).

Pourtant, les liens ne sont pas coupés. Le latin continue à être perçu comme canon, comme idéal à atteindre et surtout comme une source inépuisable d'emprunts. La conséquence, c'est l'apparition de doublets. Un doublet est une paire de mots différents par la forme et par le sens mais de même origine étymologique. Un de ces mots est issu du latin oral et a subi toutes les transformations phonétiques (*regalis* > *royal*), alors que l'autre est un emprunt au latin classique ou ecclésiastique (*regalis* > *régale*), entré dans la langue par la voie écrite. À part les mots « populaires » et les mots « savants », il existe aussi des mots qui ont suivi les deux voies. Ce sont les mots « semi-savants », dont le latin, comme canon, entrave les évolutions. Voici un exemple de l'espagnol. Les mots latins *regula*, *regularis* ont donné un mot populaire, *reja* (*regula* > *regla* > *reja*), un mot savant *regular* (*regularis* > *regular*; le mot latin a tout simplement été adapté au système morphologique de l'espagnol, sans subir d'autres changements), mais aussi un mot semi-savant, *regla*, où l'évolution habituelle de *regla* en *reja* a été arrêtée par l'influence du latin des érudits médiévaux. Les sens de ces mots sont, bien évidemment, différents (*regla* 'règle'; *reja* 'soc'). Cet exemple montre que le latin a continué à être perçu comme canon, à savoir comme un idéal auquel aspiraient les langues romanes déjà formées. Nous pouvons même parler de diglossie pendant le Moyen Âge, puisque, comme le dit Lodge (2009, 131), le latin possédait les caractéristiques d'une langue « haute », jouissant de prestige et employée dans des contextes officiels : il avait le monopole de l'écrit (y compris la tradition littéraire) et était réservé à tous les domaines importants de la vie sociale tels que la religion, le droit et la direction des affaires de la cité ; il était le seul à posséder une grammaire codifiée et était enseigné dans les écoles. De plus, sa structure grammaticale était plus complexe que celles des langues romanes naissantes, avec son système de flexion des noms et des verbes et avec son lexique qui comportait des expressions savantes sans équivalent dans la langue parlée. Glessgen (2007, 53) affirme que dans un texte contemporain français, italien ou portugais, plus d'un quart des mots a été emprunté au latin écrit et ne reflète pas les changements phonétiques de l'oral. De plus, d'après l'auteur, la continuelle référence au latin a renforcé les évolutions convergentes dans la Romania et réduit les tendances à la différenciation.

Par contre, la situation est tout à fait différente en roumain. La Dacie a été coupée du reste du territoire romain relativement tôt (vers l'an 271), mais elle a été quand même christianisée à partir de Rome. C'est pourquoi les termes religieux de base sont d'origine latine (*cruce* 'croix'). Pourtant, après l'arrivée des Slaves au VI^{ème} siècle, le slavon devient la langue de la religion (surtout concernant les termes de la liturgie - orthodoxe - et l'organisation ecclésiastique) et de l'administration, d'où des emprunts dans le domaine religieux (*duh* 'esprit', *sfânt* 'saint') ou administratif (*pravilă* 'loi', *zapis* 'document') (Sala 2012, 96). Par conséquent, en roumain, le slavon a joué le rôle qu'avait le latin dans les autres langues romanes (Sala 2012, 95). L'influence slave est

visible dans la phonologie (les phonèmes /h/ et /ž/, Sala 2012, 157), la morphologie (le vocatif en *-o*, Sala 2012, 119) et surtout dans le lexique (*bogat* ‘riche’, *păzi* ‘garder’, *citi* ‘lire’, *plug* ‘charrue’, etc.) (Sala 2012, 89). De plus, le roumain s’écrit en alphabet cyrillique jusqu’au milieu du XIX^{ème} siècle. Il faut ajouter que cette influence a été encore plus importante avant le mouvement de la reromanisation du roumain au XIX^{ème} siècle. Par conséquent, pendant l’époque médiévale, le roumain n’a pas été influencé par le latin des érudits - c’est-à-dire que le latin écrit n’a pas entravé l’évolution normale du fonds appartenant au latin oral. C’est pourquoi Sala (2012, 161) affirme que le roumain est la plus romane des langues issues du latin. Ce n’est que beaucoup plus tard, au cours de la relatinisation ou reromanisation du XIX^{ème} siècle, quand la langue a été épurée de nombreux slavismes, turcismes et grecismes, que le roumain a emprunté des mots latins, français ou italiens. C’est seulement à cette époque-là qu’apparaissent des doublets en roumain (*salutare* > *săruta* ‘embrasser’, *saluta* ‘saluer’) (Sala 2012, 160).

Avec la fin de l’époque médiévale, dans les pays d’influence latine, deux tendances opposées voient le jour. La Renaissance signifie l’idéalisatoin du monde de l’Antiquité, d’où une nouvelle orientation vers le latin et le grec. Mais, en même temps, les langues vernaculaires éveillent l’intérêt - c’est l’époque des premières grammaires. La « grammaticographie », d’après Glessgen (2017, 362), débute très tôt en Italie avec la *Grammatichetta* attribuée à l’humaniste Leon Battista Alberti (1430-1440), restée à l’état manuscrit jusqu’au XX^{ème} siècle. Pour le français (et en français), il faut mentionner *Le tretté de grammere françoetze* de Louis Meigret (1550), le *Traicté de la gramairre Francoise* de Robert et Henri Estienne (1569) ainsi que la *Grammaire* de Pierre de la Ramée, dit Ramus (1572) (Piron 2008, 5). Avec le roi François I^{er} et son ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), le français détrône le latin en matière judiciaire, mais aussi en matière scientifique ou même religieuse (dans le culte réformé notamment) (Klinkenberg 1999, 250). En 1492, Antonio de Nebrija publie la *Gramática de la lengua castellana* (Glessgen 2017, 362), et la première grammaire du portugais, de Fernão de Oliveira, voit le jour en 1536 (Brocardo 2014, 108), avec comme conséquence que les langues romanes gagnent, elles aussi, en prestige, et ne sont plus vues simplement comme des variantes « compréhensibles » du latin. Peu à peu, elles remplacent le latin dans les contextes officiels ou publics, jusqu’à confiner l’ancienne langue de prestige aux seuls domaines religieux et scientifique (philosophie, histoire, biologie, physique, etc.) (Glessgen 2017, 358). À l’époque contemporaine, le latin cesse d’être la langue de la production écrite. Pourtant, il continue, tout comme le grec, à fournir des emprunts (*avion*, *audiovisuel*, *télévision*, *ordinateur*, etc.).

Conclusion - Les langues (romanes) d’aujourd’hui : norme et écarts

Nous avons donc suivi le chemin parcouru par les écarts par rapport au latin classique, écarts qui sont devenus de nouvelles normes dans leurs pays respectifs. Qu’en est-il aujourd’hui? Quels sont les rapports entre les forces centrifuges et les forces centripètes dans les langues en général, et dans les langues romanes en particulier? L’écrit joue un rôle très important dans la dissémination de la variante standard (d’abord à l’aide de l’imprimerie, puis à l’aide des nouvelles technologies). Chacune des langues standard dispose, bien évidemment, d’institutions qui veillent sur la grammaire et le

vocabulaire. Cela signifie qu'elles publient des ouvrages dont le but est de donner des recommandations quant à l'utilisation de la langue d'après des règles. Pourtant, ces mêmes institutions acceptent de temps en temps des nouveautés imposées par l'usage ou par des changements dans la vie quotidienne. Soulignons l'exemple de la formation du féminin pour certains noms de profession en français (*auteure, professeure, écrivaine*, etc.), qui, pas plus loin que dans les années 1980, représentait une faute.

Comme nous l'avons vu, à l'époque du pouvoir romain, l'influence de Rome arrivait dans tous les territoires. La communication était beaucoup plus compliquée qu'aujourd'hui, ce qui avait comme conséquence des conservatismes dans les provinces éloignées. Pourtant, en dépit des difficultés d'ordre géographique, le latin était resté une langue. Aujourd'hui, avec tous nos moyens de communication, il est vrai qu'il est beaucoup plus facile de propager la langue officielle. Mais, en même temps, les moyens de communication sont devenus facilement accessibles non seulement aux « autorités », mais aussi, tout simplement, aux locuteurs. Les commentaires postés sur les réseaux sociaux sont lus, repris, appréciés (ou non) par des membres de la même communauté linguistique et, tôt ou tard, ils ont une influence sur la langue officielle. À notre époque, par conséquent, les moyens de communication fonctionnent à double sens, ou plutôt à double tranchant : ils propagent la norme, mais aussi les écarts.

Bibliographie

- Ariza, Manuel. 2013. *El romance en Al-Andalus*, in Rafael Cano (coord.), *Historia de la lengua española*. Barcelona: Ariel, pp. 207-235.
- Brocardo, Maria Teresa. 2014. *Tópicos de história da língua portuguesa*. Lisboa: Edições Colibri.
- Beltrán Lloris, Francisco. 2013. *El latín en la Hispania romana: una perspectiva histórica*, in Rafael Cano (coord.), *Historia de la lengua española*. Barcelona: Ariel, pp. 83-106.
- Corriente Córdoba, Federico. 2013. *El elemento árabe en la historia lingüística peninsular: actuación directa e indirecta. Los arabismos en los romances peninsulares (en especial, en castellano)*, in Rafael Cano (coord.), *Historia de la lengua española*. Barcelona: Ariel, pp. 185-235.
- Gheție, Ion, Mareș, Alexandru. 2001. *De când se scrie românește?* București: Univers enciclopedic.
- Glessgen, Martin-Dietrich. 2007. *Linguistique romane - Domaines et méthodes en linguistique française et romane*. Paris: Armand Colin.
- Herman, József. 2013. *El latín vulgar*. Edición española reelaborada y ampliada con la colaboración de Carmen Arias Abellán. Barcelona: Ariel.
- Klinkenberg, Jean-Marie. 1999. *Des langues romanes*. Bruxelles: De Boeck, Duculot.
- Lodge, R. Anthony. 2009. *Le français - Histoire d'un dialecte devenu langue*. Traduit de l'anglais par Cyril Veken. Paris: Fayard.
- Martínez Shaw, Carlos. 2013. *La España moderna (1474-1700)*, in Rafael Cano (coord.), *Historia de la lengua española*. Barcelona: Ariel, pp. 659-680.
- Piron, Sophie. 2008. *La grammaire française au XVIe siècle*, in « Correspondance », Volume 13, No. 4. p. 1-11.
- Sala, Marius. 2012. *De la latină la română*. București: Pro Universitaria.
- Tekavčić, Pavao. 1979. *Uvod u lingvistiku za studente talijanskoga jezika i književnosti*. Zagreb: Sveučilišna naklada Liber.
- Väänänen, Veikko. 2006. *Introduction au latin vulgaire*. Paris: Librairie Klincksieck.